

ERICK ALLIOD - THIERRY TAVERNIER - THIERRY CHICHIGNOUD - OLIVIER MARCHAND: L'ARNAQUE À LA FAUSSE ENQUÊTE DOUANIÈRE - POLICIÈRE !

Category: [Cryptomonnaies](#)

Tag: [Enquête](#)



Les escrocs des réseaux Franco-israéliens ont de l'imagination ! Nous publions une enquête qui devrait vous stupéfier !

Un personnage essaie par tous les moyens de convaincre les victimes de payer des taxes. Il usurpe les identités de personnes réelles. Son imagination est stupéfiante ! Nous allons donc vous rendre compte des informations sur ses techniques.

Nancy, le 14/03/2020 :

Le faux "ALLIOD" / "Thierry Tavernier" / "Thierry CHICHIGNOUD" continue à utiliser la fausse convocation d'un service de police découverte en septembre 2019. Seule la date et le nom du signataire ont été modifiées. Il est devenu "Olivier MARCHAND" Cette découverte est née d'un retour de fonds envoyé aux escrocs. Cela n'a pas plu !

Il a donc été envoyé cette fausse convocation avec un récépissé de signalement en ligne auprès des services de gendarmerie que nous publions ci-dessous :

[La fausse déclaration de fraude à la carte bancaire](#)

Ce document ne sert que signaler un usage frauduleux de la carte bancaire. On a donc supprimé cette information pour mettre "virement bancaire"

Il est cité deux articles du Code Pénal :

L'article 434-26 cité est juste.

L'article 226-4-1 est faux. Il est indiqué **50 000 € d'amende** alors que le texte réel prévoit 15 000 €. Nous le publions ci-dessous :

"Le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de **15 000 € d'amende**. Cette infraction est punie des mêmes peines lorsqu'elle est commise sur un réseau de communication au public en ligne."

<https://bit.ly/2Qh4RoC>

L'escroc utilise les n° de téléphone suivants :

06 44 68 28 91

01 84 60 78 90

L'adresse mail utilisé est toujours drfip75@financier.com (!) L'administration fiscale n'utilise pas "financier.com pour envoyer ses mails. Pour voir la vraie adresse, il suffit de passer la souris sur l'adresse mail et le vrai nom apparaît.

Nous rappelons qu'il ne faut JAMAIS donner suite à quelque demande que ce soit.

Nancy, le 12/09/2019 :

Le faux "ALLIOD" / "Thierry CHICHIGNOUD" a changé de méthode ! Il n'utilise plus la fausse commission rogatoire mais une convocation baroque d'un service de police et de la douane judiciaire. Il s'agit d'une nouvelle arnaque sur une victime du site lion-project qui est dans la sphère du réseau TIMSIT. Nous publions ci-dessous ce document :

La convocation de M. CHICHIGNOUD

Il appelle de notre part les observations suivantes :

La convocation ne comporte qu'une vague signature !

Il n'y a aucun n° de téléphone.

Le mail envoyé avec ce document mentionne deux n° :

Tel: 09 77 21 76 04

Le n° de téléphone a été mentionné sur un faux document douanier pour le site veritas-investissement.com

Fax: 01 70 61 57 88

Le n° de fax a déjà été utilisé par des tentatives d'arnaque de ce triste personnage.

Nous publions le mail reçu :

De : drfip75@financier.com (!)

Date : 12/09/2019 15:48 (GMT+01:00)

À :

Objet : CONVOCATION DEMANDE DE CONTACT

MERCI DE ME CONTACTER

Thierry Chichignoud: Inspecteur Principal des Douanes

SERVICE NATIONAL DE DOUANE JUDICIAIRE

DGDDI DIRECTION DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

SNDJ SERVICE NATIONAL DE DOUANE JUDICIAIRE

2 mail Monique Maunoury 94853 IVRY SUR SEINE

L'adresse mail utilisée est bidon. Ce simple fait montre le côté frauduleux.

Par ailleurs, il se présente comme inspecteur principal des Douanes avec une adresse.

Curieusement, la potentielle victime est convoquée par un autre service dans un autre lieu...

Il est à noter que cet escroc utilise aussi un portable français avec le n° 07 56 86 79 09.

NE PAYEZ JAMAIS

Nancy, le 13/08/2019 :

Le faux "ALLIOD" s'est transformé en "Thierry CHICHIGNOUD". Cet escroc utilise toujours une fausse

commission rogatoire ! Il est à noter qu'il devrait avoir un livre de grammaire avec lui au vu des fautes contenues dans ce faux document...

Cette tentative d'arnaque concerne deux sites :

veritas-investissement.com

tradifex.com

Ces deux sites ont été étudiés dans un autre article. Vous trouverez le résultat avec le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-veritas-investissement-com/>

Le document évoque aussi "Olivier BERKO"

Les mails reçus utilisent l'adresse réelle drfip75@financier.com. Elle apparaît lorsque l'on imprime son mail ou en passant le pointeur sur l'adresse.

En aucun cas, vous ne devez donner suite. Vous devez déposer plainte et prévenir la douane.

Nous vous communiquons les n° de téléphone donnés par cet escroc :

09 77 21 76 04 et- 01 70 61 57 88 pour le fax.

Vous pouvez signaler ce mail frauduleux à l'adresse suivante :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>

Nancy, le 09/04/2019 :

Le faux "ALLIOD" s'est transformé en avril 2019 en "olivier GRIMA" Cet escroc utilise toujours un faux mail de la douane judiciaire. La vraie adresse est "olivier.grima@financier.com"

Pour voir la vraie adresse, imprimez le mail reçu...

Il tente de convaincre les victimes que les fonds ont été récupérés...

Il utilise deux n° de téléphone :

Téléphone : 09 77 19 71 76

Fax : 01 70 61 57 88

NE PAYEZ PAS !

Nancy, le 13/03/2019 :

Il semble que notre article sur cet escroc le perturbe...

Nous vous communiquons un lien qui va vous permettre d'apprécier la situation :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/142374>

Par ailleurs, une victime du site lion-project.com a reçu un mail le 19 février et un autre mail du 20 février.

Le mail du 19 février est en fait envoyé avec @financier.com. Il a été mis une fausse adresse pour faire croire que le courriel était envoyé des Finances publiques.

Le n° de téléphone - 09 71 08 01 96 - soi disant utilisé par Madame FENELON est en fait attribuée aux deux faux noms de cette page...

Quand au mail du 20 février, il serait émis par un soi-disant M. olivier GRIMA. Or là encore, on retrouve @financier.com

Nous publions les deux mails concernés.

[La recovery room du site www.lion-project.com](#)

Nous avons surligné en rose les deux adresses mails.

Il suffit de passer la souris sur l'adresse pour voir la vraie adresse apparaître !

Ne donnez JAMAIS UN SOU ! Contactez nous avant de faire quoi que ce soit.

Nancy, le 21 décembre 2018 :

Nous avons découvert le 11 novembre une fausse commission rogatoire.

Il vient d'envoyer à une victime d'un des sites du réseau TIMSIT ce même document. La date a été modifiée. Notre adhérent est convoqué fin janvier.

Par contre, pour être sur de convaincre, il joint un document bidon de la Banque de France ! Les parties surlignées sont de notre fait ! Vous allez découvrir un galimatias qui n'a ni queue ni tête ! Un peu de relecture aurait été utile.

[La lettre de la Banque de France](#)

Surtout ne payez pas !

Nancy, le 11 novembre 2018

Un de Nos adhérents est victime d'une site de crypto monnaie identifié comme appartenant au réseau de M Youval Chlomo Timsit.

Il a reçu un mail rendu anonyme le convoquant pour une audition dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par une juge d'instruction de Paris. Il lui a été demandé de régler 10 000 € au moyen d'un RIB indiquant que le titulaire du compte était la société allemande GRAND FAMILY GMBH

Malgré des menaces verbales impressionnantes (contrôle fiscal, saisie de la voiture, visite d'un huissier !) il n'a pas obéi à cet ordre et nous a transmis ces documents que nous avons examiné de près. Bien évidemment, une plainte a été déposée.

Nous allons vous restituer dans un premier temps le résultat de l'analyse des documents. Dans un deuxième temps, vous allez trouver le résultat de nos recherches.

L'analyse des documents :

* Le mail :

Nous le publions ci-dessous :

[Le mail de M. ALLIOD](#)

Il semble émis par "tavernier.thierry@interieur.gouv.fr" . En fait il est émis par "tavernier.thierry@financier.com"

On peut en passant la souris sur l'adresse mail voir la vraie adresse... En outre la vraie adresse apparait quand on imprime le mail. Il est signé au nom de la Direction Centrale de la Sécurité Publique avec une adresse qui est la bonne. Le n° de téléphone est intéressant. Il va resservir dans le document joint en pièce attachée à ce mail.

* La convocation :

Nous la publions ci-dessous :

[La fausse convocation de la Douane](#)

Elle est impressionnante ! Tout semble vrai. Nous avons surligné quelques erreurs commises par ces escrocs.

- Erick ALLIOD a le grade d'inspecteur principal des douanes en haut de ce document puis est devenu contrôleur principal en bas de la page ! Être dégradé aussi rapidement est un exploit...
- Il est demandé le justificatif de paiement "auprès de votre fiscalité" fleure une mauvaise maîtrise de la langue française et des expressions administratives. Quand à la DGSF, c'est pour nous un grand mystère... Nous ne connaissons pas cette administration.
- Le meilleur est la citation de l'article 434-15-1 du Code Pénal :

Nous le reproduisons tel qu'il est en vigueur :

Article 434-15-1 : Le fait de ne pas comparaître, de ne pas prêter serment ou de ne pas déposer, sans excuse ni justification, devant le juge d'instruction ou devant un officier de police judiciaire agissant sur commission rogatoire par une personne qui a été citée par lui pour y être entendue comme témoin est puni de 3 750 euros d'amende.

La fin a été "un peu" modifié :

Version originale :

citée par lui pour y être entendue comme témoin est puni de 3 750 euros d'amende. est devenu :

Version trafiquée :

citée par lui pour y être entendue comme SUSPECT est puni de 75 000 euros d'amende et DE 2 ANS DE PRISON FERME.

On a "juste" fait passer l'amende de 3750 € à 75 000 € et prévu 2 ans de prison ferme ! La personne est passée de "témoin" à SUSPECT !!!

- Le nom du service n'est plus la Direction Centrale de la Sécurité Publique (basée 122 Avenue du Château des Rentiers à Paris) mais un service spécialisé de la douane ! Par contre, le n° de téléphone est identique !

Nous publions un lien qui montre que le n° de téléphone indiqué n'est pas le bon :

[Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières \(DNRED\)](#)

Bien évidemment, il s'agit d'un faux mais qui montre jusqu'où ces escrocs sont prêts à aller.

Nos recherches :

Nous avons voulu essayer de trouver qui se cachait derrière cette arnaque.

Nous avons une première piste. Notre adhérent est victime d'une arnaque aux crypto monnaies par un site qui est identifié comme appartenant au réseau TIMSIT.

Les forums :

Nous avons trouvé un forum très intéressant qui montre que ce n'est pas un coup d'essai !

[ARNAQUE SUSPECTÉE !!!](#)

La lecture des messages montre que ces arnaques concernent :

- 16/05/2018 : Tentative d'arnaque sur une insertion publicitaire dans une revue
- 18/06/2018 : Tentative d'arnaque sur des crypto monnaies (site non indiqué)
- 06/07/2018 : Nouvelle arnaque à la publicité.
- 09/10/2018 : Menaces suite à retrait sur site de crypto monnaie.
- 24/10/2018 : Menaces suite à placement de fonds sur le site positiva-ad.com

Nous connaissons ce site. Nous avons effectué des recherches sur ce site que vous retrouverez dans le lien ci-dessous :

[Le site www.positiva-ad.com](http://www.positiva-ad.com)

- Le n° de téléphone " 01.58.06.60.02" est souvent cité. Il ne donne pas de résultat sauf pour une citation relative au site beta-venture.com.

Le RIB :

Le RIB fourni pour payer les 10 000 € demandés correspond à la société allemande GRAND FAMILY GMBH.

Nous connaissons cette société. Elle a été utilisée par les sites cités ci-dessous tous identifiés comme appartenant au réseau Timsit !

- coinquick.net
- lesgrandscrus.net
- beta-venture.com
- wallet-coins.com

Une information judiciaire est en cours à Nancy. L'ADC Lorraine s'est constituée partie civile.

Conclusion :

Au vu des informations recueillies, il s'agit d'un ou plusieurs membres du réseau Timsit qui œuvrent dans cette autre forme d'arnaque.

SURTOUT NE PAYEZ PAS !

Si vous avez été contacté par ce triste hère, c'est que vous avez été arnaqué en effectuant un investissement sur les nombreux sites créés. Vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr pour avoir des informations. Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-diamants-aux-options-binaires-ou-au-bitcoin-les-act-ions-de-ladc-lorraine/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez un numéro dans le lien ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi la régler par chèque à l'ordre d'ADC France. Il est à joindre avec les documents que vous nous enverrez.

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

